



République Française
Liberté, égalité, fraternité

Département du LOIRET
Arrondissement de MONTARGIS
Canton de MONTARGIS
Commune de VIMORY

ARRÊTÉ 2025-163

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX GRANDE RUE RD 42

Le Maire de la Commune de VIMORY (Loiret),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21 et suivants, L 2212-1 et 2, L 2213-1 à 4 ;

Vu le Code de la Route notamment les articles R. 225, R. 225-1 et R.325-1 et suivants ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I – 4ème partie – signalisation de prescription) (livre I – 8ème partie – signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 15 juillet 1974 modifié le 6 novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8ème partie – signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 15 juillet 1974 modifié le 6 novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu la demande en date du 04 décembre 2025 de l'entreprise SOMELEC sis Avenue du Docteur Schweitzer représentée par Tristan DUBOIS pour les travaux d'enfouissement des réseaux de la Grande Rue RD 42 à VIMORY,

Vu l'avis favorable du Conseil Départemental,

Considérant que les travaux d'enfouissement des réseaux de la Grande Rue nécessitent la fermeture de la RD 42, il y a lieu de règlementer la circulation par la mise en place d'une déviation,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter du 05 janvier 2026 pour une durée de 90 jours (30 avril 2026) la Grande Rue (RD 42) sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place comme suit :

Sens 1 :

A l'intersection RD 42/RD 39 à Oussoy-en-Gâtinais prendre la direction Solterre RD 39,

A l'intersection RD 39/RD 2007 à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux prendre direction Montargis RD 2007,

Au giratoire RD 2007 prendre direction Montargis RD 2007,

Au giratoire RD 2007 prendre la Direction Paris RD 2007,

De la RD 2007 prendre la bretelle sortie RD 2060 directions Orléans,

De la RD 2060 prendre la bretelle de sortie RD 42 direction Vimory,

Au giratoire RD 42 prendre direction Vimory,

Au giratoire RD 42 prendre direction Vimory,

Fin de déviation.

Sens 2 :

Du giratoire RD 42 prendre direction Montargis RD 2060,

De la RD 2060 prendre la bretelle sortie Nevers RD 2007,

Au giratoire RD 2007 prendre la direction Nevers RD 2007,

Au giratoire RD 2007 prendre direction Nevers RD 2007

A l'intersection RD 2007/RD 39 prendre la direction Saint-Hilaire-sur-Puiseaux RD 39,

A l'intersection RD 39/RD42 à Oussoy-en-Gâtinais prendre direction Vimory,

Fin de déviation.

.../...

ARTICLE 2 : La route de Moissy sera interdite aux Poids Lourds durant la période du chantier

ARTICLE 3 : Seuls seront tolérés à s'arrêter et à stationner sur les espaces précisés à l'article 1^{er} les véhicules de sécurité, d'urgence et de secours,

ARTICLE 4 : Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté pourra faire l'objet d'une verbalisation et/ou d'enlèvement de son véhicule aux frais du titulaire de la carte grise.

ARTICLE 5 : Madame le Maire de VIMORY,

L'entreprise SOMELEC chargée de l'exécution des travaux.

Les Mairies d'Oussoy-en-Gâtinais, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Solterre, Mormant-sur-Vernisson, Amilly, Villemandeur.

Mrs Les Commandants des COPS de Bellegarde, Pannes et Lorris,

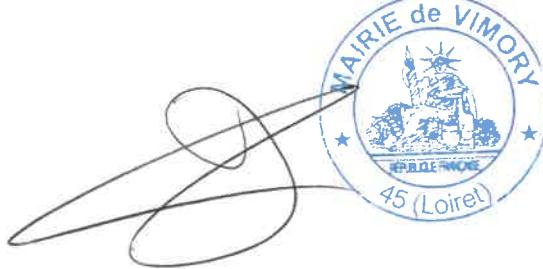
Monsieur le Commandant du SDIS,

Monsieur le Directeur du réseau Améllys.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Tous recours contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans les deux mois à partir de la publicité de la décision.

Mormant-sur-Vernisson, le 18 décembre 2025 Fait à Vimory, le 18 décembre 2025
Le Maire, Vincent DESRUMAUX Le Maire, Valérie BASCOP



Travaux de la traversée de Vimory

— ZONE DE TRAVAUX

— DÉVIATION PAR LES
RD 42 - 2060 – 2007 – 39

Dans les 2 sens sur les communes de:
Vimory – Oussoy en Gâtinais –
St Hilaire sur Puiseaux – Solterre
Mormant sur Vernisson - Amilly - Villemadeur

